

CONDITIONS DEBITRICES ET CREDITRICES APPLICABLES PAR ORANGE BANK AFRICA A PARTIR DE JUILLET 2025

B - TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES ENTREPRISES ET ONG

I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

I.1 Conditions d'ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)		
1.1.1 Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)		Gratuit
1.1.1.1 Dépôt à terme Société, ONG et Associations		Gratuit
1.1.1.2 Compte d'instruments financiers (Société)		Non Applicable
1.1.1.3 Compte courant		Gratuit
1.1.1.4 Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes chèques		Non Applicable
1.1.1.5 Autres types de comptes		Gratuit
1.1.1.6 Assurance décès (accidentel) associé au compte courant		Non Applicable
I.2 Compte d'adhésion de compte		
1.2.1 Dépôt à terme Société, ONG et Associations		Gratuit
1.2.2 Compte d'instruments financiers (Société)		Gratuit
1.2.3 Compte courant		Gratuit
1.2.4 Lettre de clôture juridique		Gratuit
1.2.5 Attestation de clôture de compte		15 000 F CFA
1.2.6 Autres types de clôture de comptes		Gratuit

II. SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

I.1 Gestion de compte		
2.1.1 Conditions débitrices et frais		
2.1.1.1 Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle (MTD)	TBB + marge / maximum 15%	
2.1.1.2 Commission de plus fort découvert	120% min 20 000	
2.1.1.3 Commission de mouvement au débit sur compte courant	0	
2.1.1.4 Commission de dépassement sur compte autorisé	0	
2.1.1.5 Commission de dépassement sur compte non autorisé	2% min 20 000	
2.1.1.6 Frais de tenue de compte CBA (tarif mensuel)		
2.1.1.6.1 Frais de tenue de compte CBA (tarif mensuel) / Entreprises	15 000 F CFA	
2.1.1.6.2 Frais de tenue de compte Professionnel (PME-PMI / Association CBA (tarif mensuel)	10 000 F CFA	
2.1.1.6.3 Frais de tenue de compte Distributeur CM	15 000 F CFA	
2.1.1.7 Arrêt de compte	Gratuit	
I.2 Relevé d'échance (DAB) (BIB)		
2.1.2.1 Relevés de compte	Gratuit	
2.1.2.1.1 Mensuel	Gratuit	
2.1.2.1.2 A la demande (mois en cours)	1000 F CFA par page	
2.1.2.1.3 Autre période (tarif par mois)	1000 F CFA par page	
2.1.2.1.4 Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit	
2.1.2.1.5 Autres types de relevés de comptes	1000 F CFA par page	
I.3 Attestations bancaires		
2.1.3.1 Attestation de solde	50 000 F CFA	
2.1.3.2 Attestation de non engagement (non-réversibilité) etc.	7500 F CFA	
2.1.3.3 Autres types d'attestations bancaires		
2.1.3.3.1 Attestation de préfinancement	non applicable	
2.1.3.3.2 Attestation de ligne de crédit	non applicable	
2.1.3.3.3 Attestation de capacité financière	1% min 50 000	
2.1.3.3.4 Attestation solvabilité	non applicable	
2.1.3.5 Autre type d'attestation bancaire	50 000 F CFA	
2.1.4 Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	200 F CFA	
2.1.5 Frais pour procuration	10 000 F CFA	
2.1.6 Conditions crédiées		
2.1.6.1 Produits d'épargne	0	
2.1.6.2 Autres dépôts	Nous consulter	
2.1.6.3 Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	3,75 à 6,25% selon montant et durée	
2.1.6.4 Autres types de conditions crédiées	Nous consulter	
I.4 Chèques		
2.2.1 Chèques		
2.2.1.1 Délivrance de chèque		
2.2.1.1.1 Chèques bancaires non endossables/Carnet	Gratuit	
2.2.1.1.2 Chèques non bancaires	75 F Bulletin	
2.2.1.1.3 Lettres-chèques	Non Applicable	
2.2.1.1.4 Chèques de banque sur place		
2.2.1.1.5 Chèques de banque UEMOA		
2.2.1.1.6 Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)		
I.5 Remise de fonds		
2.2.1.2 Remise de fonds		
2.2.1.2.1 Intérieur à 50 000 000	15 000 F CFA	
2.2.1.2.2 Supérieur à 50 000 000	35 000 F CFA	
2.2.1.2.3 A partir de 1 000 000 000	50 000 F CFA	
2.2.1.3 Frais pour annulation de chèque de banque	10 000 F CFA	
2.2.1.4 Opposition sur chèque ou chèque par l'émetteur	10 000 F CFA	
2.2.1.5 Renouvellement d'opposition sur chèque ou chèque par l'émetteur	Non Applicable	
2.2.1.6 Frais de destruction de chèque	5 000 F CFA	
2.2.1.7 Frais de réjet impayé suite à l'absence ou insuffisance de provisions	15 000 F CFA	
2.2.1.8 Forfait chèque impayé (Chèque contenté)	consulter la banque	
2.2.1.9 Expédition de chèque à domicile (sous pli simple)	A la charge du client	
2.2.1.10 Expédition de chèque à domicile (sous pli recommandé)	A la charge du client	
2.2.1.11 Frais sur chèques impayés	15 000 F CFA	
2.2.1.12 Assurance perte et vol d'opérations de paiement	Non Applicable	
2.2.1.13 Encaissement de chèques		
2.2.1.13.1 Encaissement de chèques dans l'UEMOA	100	
2.2.1.13.2 Encaissement de chèques hors UEMOA	0,15% min 10000	
2.2.2 Renouvellement / Collation annuelle		
2.2.2.1 Carte Interbancaire Nationale ou UEMOA	Non Applicable	
2.2.2.1.1 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB/Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	Non Applicable	
2.2.2.1.2 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) des confères de la zone UEMOA	Non Applicable	
I.6 Virements et prélèvements		
2.2.2.1.3 Consultation de solde		
2.2.2.1.3.1 Aux GAB/DAB de la banque du client		
2.2.2.1.3.2 Aux GAB/DAB des confères de la zone UEMOA		
2.2.2.1.3.3 Mini relevé		
2.2.2.1.4 Frais de gestion mensuels		
2.2.2.1.5 Frais annuels		
2.2.2.1.6 Carte Interbancaire Internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)		
2.2.2.2 Délivrance de carte adhérente (à décliner par type)		
2.2.2.3 Confirmation de carte en urgence		
2.2.2.4 Frais de rectification de carte (sauf détournement)		
2.2.2.5 Réduction de code confidentiel		
2.2.2.6 Demande d'autorisation pour dépassement de plafond		
2.2.2.7 Opposition carte		
2.2.2.7.1 Par le client / perte ou vol		
2.2.2.7.2 Par la banque / usage abusif (Société)		
2.2.2.8 Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif		
2.2.2.9 Modification de contrat (carte, plafond, ...)		
2.2.2.10 Expédition à domicile, frais d'envoi minimum		
2.2.2.11 Ouverture de dossier de fraude		
2.2.2.12 Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)		
2.2.2.13 Retrait d'espèces dans les DAB de la banque du client		
2.2.2.13.1 Retrait d'espèces dans les DAB de la banque du client		
2.2.2.13.2 Retrait d'espèces dans les DAB autres banques locales (GAB UEMOA)		
2.2.2.13.3 Retrait d'espèces dans les DAB de la zone UEMOA (GAB UEMOA)		
2.2.2.13.4 Retrait d'espèces dans les DAB hors zone UEMOA		
2.2.2.13.5 Services associés via les Guichets Automatiques des Banques Distributeurs Automatiques de Billets		
2.2.2.13.6 Consultation/édition de solde dans la banque du client		
2.2.2.13.7 Consultation/édition d'historique de solde		
2.2.2.14 Paiements		
2.2.2.14.1 Dans la zone UEMOA		
2.2.2.14.2 Hors zone UEMOA		
I.7 Virements et prélèvements		
2.2.2.1.1 Virement interne reçu ou émis de compte à compte dans la même banque		
2.2.2.1.2 Virement vers un tiers sur place / UEMOA (BICA)		
2.2.2.1.3 Intérieur à 2 000 000	2 000 F CFA	
2.2.2.1.4 Supérieur à 2 000 000	5 000 F CFA	
2.2.2.1.5 Virement vers un tiers sur place / UEMOA (STAR-UEMOA)		
2.2.2.1.6 Intérieur à 2 000 000	15 000 F CFA	
2.2.2.1.7 Supérieur à 2 000 000	15 000 F CFA	
2.2.2.1.8 Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus		
2.2.2.1.9 Mise en place de virement permanent local ou autre		
2.2.2.1.10 Ouverture de dossier		
2.2.2.1.11 Exécution de l'opération		
2.2.2.1.12 Confirmation Selon le montant SICA ou STAR		
2.2.2.1.13 Modification de Virement Permanent		
2.2.2.1.14 Mise à disposition de fonds		
2.2.2.1.15 Intérieur ou égal à 1 000 000	10 000 F CFA	
2.2.2.1.16 Supérieur à 1 000 000	15 000 F CFA	
2.2.2.2 Prélèvements		
2.2.2.2.1 Mise en place de l'autorisation de prélèvement		
2.2.2.2.1.1 Ouverture de dossier		
2.2.2.2.1.2 Exécution de l'opération		
2.2.2.2.2 Frais d'opposition sur avis de prélèvement		
2.2.2.2.3 Emission de prélèvement par une entreprise		
2.2.2.2.4 Paiement d'un prélèvement		
2.2.2.2.5 Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)		
2.2.2.2.6 Frais de prélèvement impayé (sans provision)		
2.2.2.2.7 Réjet de prélèvement à l'initiative du client		
2.2.2.2.8 Effets de commerce		
2.2.2.2.9 Frais sur paiement d'effets		
2.2.2.2.10 Frais d'encaissement sur effets		
2.2.2.2.11 Commission de bordereau		
2.2.2.2.12 Non-régularité d'anciens		
2.2.2.2.13 Intérêt		
2.2.2.2.14 Port de lettre		
2.2.2.2.15 Frais fixe		
2.2.2.2.16 Frais de prêt		
2.2.2.2.17 Frais de prorogation d'échéance		
2.2.2.2.18 Autres effets de commerce		

III. SERVICES BANCAIRES

I.1 Virements et paiements		
3.1.1 Virements reçus	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement	Gratuit
3.1.2 Remise de chèque	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui d'encaissement	Non Applicable
3.1.3 Remise d'effets à l'escompte	Non Applicable	
3.1.4 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	Débit le premier jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération	Gratuit
3.1.5 Virement et retrait d'opérations	Crédit et débit le jour de l'opération	Gratuit
3.1.6 Livrets d'épargne	Crédit le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait	Non Applicable
I.2 Relevés de compte		
3.2.1 Relevés de compte		
3.2.1.1 Relevés de compte	Gratuit	
3.2.1.2 Relevés de compte	Gratuit	
3.2.1.3 Relevés de compte	5 000 F CFA	
3.2.2 Relevés de compte		
3.2.2.1 Relevés de compte	10 000 F CFA	
3.2.2.2 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.3 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.4 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.5 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.6 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.7 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.8 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.9 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.10 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.11 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.12 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.13 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.14 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.15 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.16 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.17 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.18 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.19 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.20 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.21 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.22 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.23 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.24 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.25 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.26 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.27 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.28 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.29 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.30 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.31 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.32 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.33 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.34 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.35 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.36 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.37 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.38 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.39 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.40 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.41 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.42 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.43 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.44 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.45 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.46 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.47 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.48 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.49 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.50 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.51 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.52 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.53 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.54 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.55 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.56 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.57 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.58 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.59 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.60 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.61 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.62 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.63 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.64 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.65 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.66 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.67 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.68 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.69 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.70 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.71 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.72 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.73 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.74 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.75 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.76 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.77 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.78 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.79 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.80 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.81 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.82 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.83 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.84 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.85 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.86 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.87 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.88 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.89 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.90 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.91 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.92 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.93 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.94 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.95 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.96 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.97 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.98 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.99 Relevés de compte	Non Applicable	
3.2.2.100 Relevés de compte	Non Applicable	

IV. SERVICES BANQUE A DISTANCE

V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

I.1 Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale		
5.1 Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale		Gratuit
5.2 Frais de main levée d'opposition Banque Centrale		Gratuit
5.3 Lettre de relance pour compte débiteur (pl simple)		Frais relance
5.4 Lettre de relance pour compte débiteur (pl recommandé)		Non applicable
5.5 Lettre de déclaration à la CIP		10 000 F CFA
5.6 Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision		10 000 F CFA
5.7 Frais de réjet impayé suite à l'absence ou insuffisance de provisions		25 000 F CFA
5.8 Forfait chèque impayé / à Montant X F CFA		Non applicable
5.9 Certificat de non-paiement		Gratuit
5.10 Autres types de frais de gestion des incidents de paiement		Gratuit

VI. OPERATIONS SUR TITRES

I.1 Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)		
6.1 Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)		Non Applicable
6.2 Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)		Non Applicable
6.3 Epargne salariale (Plan Epargne Entreprises)		Non Applicable
6.4 Souscription de bons de caisse émis par la banque (gratuit)		Non Applicable
6.5 Relevé mensuel		Non Applicable
6.6 Relevé de titre à la demande		Non Applicable
6.7 Autres types d'opérations sur titres		Non Applicable

VII. OPERATIONS DE CHANGE

I.1 Achat et vente de chèque de billets de banque (commission manipulation achat et vente)		
7.1 Achat et vente de chèque de billets de banque (commission manipulation achat et vente)		Non Applicable
7.2 Achat et vente de chèque de voyage en Euro (commission à prévoir)		Non Applicable
7.3 Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commission à prévoir)		Non Applicable
7.4 Autres types d'opération de change		Non Applicable

VII. OPERATIONS DE CHANGE

I.1 Achat et vente de chèque de billets de banque (commission manipulation achat et vente)		
7.1 Achat et vente de chèque de billets de banque (commission manipulation achat et vente)		Non Applicable
7.2 Achat et vente de chèque de voyage en Euro (commission à prévoir)		Non Applicable
7.3 Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commission à prévoir)		Non Applicable
7.4 Autres types d'opération de change		Non Applicable

VIII. OPERATIONS DE CREDIT

I.1. Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB + Marge)		
8.1.1	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD-Marge)	TBB + marge ; maximum 15%
8.1.1.1	Commission d'accord de négociation	5 000 F CFA
8.1.2	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD-Marge)	9%-marge à la limite du taux d'usure
8.1.3	Crédits à court terme (MTD-Marge)	9%-marge à la limite du taux d'usure
I.2. Facilité de crédit (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB + Marge)		
8.1.3.1.1	Frais de dossiers	0,1%
8.1.3.1.2	Frais de tirage	10 000/frage
8.1.3.1.3	Commission d'arrangement	Négociable
I.3. Crédits à long terme		
8.1.3.1	Crédits à long terme	Non Applicable
8.1.3.3.1	Frais de dossiers	Non Applicable
8.1.3.3.2	Frais de tirage	Non Applicable
8.1.3.3.3	Commission d'arrangement	Non Applicable
8.1.4	Autres crédits à court terme (MTD-Marge)	9%-marge à la limite du taux d'usure
8.1.5	Autres crédits à moyen et long terme (MTD-Marge)	9%-marge à la limite du taux d'usure
I.4. Engagement		
8.1.6.1	Mobilier	Non Applicable
8.1.6.2	Immobilier	Non Applicable
8.1.7	Financement en devises	Non Applicable
8.1.8	Credit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	Non Applicable
8.1.9	Autres financements en devises	Non Applicable
8.1.10	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	Non Applicable
8.1.11	Facilités de caisse et avances	Négociable
8.1.12	Prêt de consolidation de découvert	Négociable
8.1.13	Autres types de crédits de trésorerie	Négociable
I.5. Créances sur clients		
8.2.1	Caution sur mandats	Non Applicable
8.2.2	Cautions fiscales et douanaires	Non Applicable
8.2.3	Avail de traites	Non Applicable
I.6. Caution de paiement (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB + Marge)		
8.3.1	Maintenance typique partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	50 000 F CFA
8.3.2	Avant sur contrat prêt	Gratuit
8.3.3	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Gratuit
8.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Gratuit
8.3.5	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	- Actes rédigés par la banque : gratuit Actes rédigés par le Notaire : selon les tarifs
8.3.6	Demande de décompte	Gratuit
8.3.7	Demande d'édition de tableaux d'amortissement	Gratuit
8.3.8	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	Négociable
8.3.9	Commission d'engagement	Non Applicable
8.3.9.1	Frais et commissions d'escompte	Non Applicable
8.3.9.2	Cautions et avals	Non Applicable
8.3.10	Frais d'étude des dossiers de prêt	1% HT du montant du prêt plafonné à 250000 pour les particuliers
1. MTD: Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle		

I.1. Encaissement chèques et effets en devises		
8.1.1	Euro	Non Applicable
8.1.1.1	Commission prorogation - commission rapidement	Non Applicable
8.1.1.2	Commission d'encaissement	Non Applicable
8.1.1.3	Frais d'envoi	Non Applicable
8.1.1.4	Provisions pour retour de chèques sur effets impayés	Non Applicable
8.1.1.5	Provision pour retour de chèque impayé	Non Applicable
8.1.1.6	Avais de sort/SWIFT	Non Applicable
I.2. Autres devises		
8.1.2.1	Commission de change	Non Applicable
8.1.2.2	Commission d'encaissement	Non Applicable
8.1.2.3	Frais d'envoi	Non Applicable
8.1.2.4	Avais de sort/SWIFT	Non Applicable
8.1.2.5	Provision pour retour de chèque impayé	Non Applicable
I.3. Emission de chèques et d'effets en devises		
8.2.1	Euro	Non Applicable
8.2.1.1	Frais de dossier	Non Applicable
8.2.1.2	Commission de transfert	Non Applicable
8.2.1.3	Taux Taxe sur transferts hors UEMOA (THH)	Non Applicable
8.2.1.4	Frais SWFT	Non Applicable
8.2.1.5	Frais liés à l'autorisation de change	Non Applicable
I.2.2 Autres devises		
8.2.2.1	Frais de dossier	Non Applicable
8.2.2.2	Taux sur transferts hors UEMOA (THH)	Non Applicable
8.2.2.3	Frais liés à l'autorisation de change	Non Applicable
8.2.2.4	Frais SWFT	Non Applicable
8.2.2.5	Autres types d'opérations avec l'étranger	Non Applicable
I.3. Emission de chèques et d'effets hors zone UEMOA (hors zone UEMOA)		
8.3.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Non Applicable
8.3.2	Frais d'encaissement	Non Applicable
8.3.3	Frais de manipulation	Non Applicable
8.3.4	Frais SWFT	Non Applicable
8.3.5	Frais de port de lettre	Non Applicable
8.3.6	Frais sur chèque en souffrance	Non Applicable
8.3.7	Frais non chèque	Non Applicable
I.4. Transferts		
8.4.1	Transferts zone UEMOA	5 000 F CFA
8.4.2	Transferts zone UEMOA	Non Applicable
8.4.3	Virement hors UEMOA (transfert SWIFT avec change en autres devises)	Non Applicable
8.4.4	Virement hors UEMOA (transfert SWIFT sans change)	Non Applicable
8.4.5	Autres types de transferts	Non Applicable
I.5. Opérations documentaires		
8.5.1	Remise documentaire import	Non Applicable
8.5.2	Remise documentaire export	Non Applicable
8.5.3	Crédit documentaire import	Non Applicable
8.5.4	Ouverture de Credit	Non Applicable
8.5.5	Utilisation de Credit	Gratuit
8.5.6	Modification du Credit	Non Applicable
8.5.7	Crédit documentaire export	Non Applicable
8.5.8	Domiciliation Import / Export	Non Applicable
8.5.9	Lettre de crédit	Non Applicable